



INTERDIT DE VOL PAR AIR CANADA : L'EX-DÉTENU DE GUANTANAMO NE SERA PAS FORCÉ AU SILENCE

L'événement à Montréal aura lieu malgré le refus d'Air Canada

Montréal, 24 mai 2011. Un événement prévu pour ce soir à Montréal aura lieu bien que le principal orateur, l'ex-détenu de Guantanamo Moazzam Begg, s'est vu empêché d'y participer en personne. La semaine dernière, Air Canada a interdit à M. Begg de monter à bord de son avion pour le Canada, où il devait prendre la parole lors de conférences à Toronto, Edmonton et Montréal. Le refus d'Air Canada serait survenu à la suite d'un appel téléphonique du Haut-commissariat du Canada au Royaume-Uni.

« Il est très important d'aller de l'avant avec cet événement ce soir, même si M. Begg ne sera pas présent. C'est une façon de montrer que Moazzam Begg, ainsi que nos voix dissidentes, ne seront pas réduits au silence. C'est également une façon de dénoncer de telles pratiques arbitraires et abusives. Nous voyons cet incident comme une preuve additionnelle de la répression politique qui s'est soldée par l'incarcération de M. Begg à Guantanamo Bay pendant deux ans, puis à Bagram pour une autre année, avant sa libération sans inculpation, ni explication ou indemnisation », affirme Mary Foster du Réseau de la Commission populaire, l'une des organisations appuyant l'événement.

« Qui est responsable pour cela ? Les autorités canadiennes pointent du doigt les États-Unis. Mais qui a partagé la liste des passagers avec les autorités canadiennes et américaines ? Et qui a décidé d'appliquer la réglementation américaine pour un vol qui ne traverse même pas l'espace aérien des États-Unis ? » demande Foster.

Les câbles diplomatiques transmis à la CBC par Wikileaks la semaine dernière révèlent que le SCRS continue de partager librement de l'information avec les États-Unis, malgré la légalité douteuse de cette pratique et les dangers que cela implique.

« Nous ne pouvons pas laisser passer ça. Nous devons protester vigoureusement devant de tels incidents afin de contrer les pratiques répressives qui les sous-tendent. Nous profiterons d'ailleurs de l'événement de ce soir pour discuter de la manière d'y arriver. Pour l'instant, nous encourageons les gens à ne pas faire affaire avec Air Canada et les invitons à questionner la compagnie à propos de cet incident, qui est loin d'être le premier du genre », déclare Foster.

-30-

Plus d'informations : 514 222 0205

Sources: :Réseau de la Commission populaire

